

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Toute inscription engage le règlement de l'année complète.
Exemples de tarifs appliqués en fonction de la délibération en vigueur.

Droits d'inscription (pour un élève) <i>Les droits d'inscription sont fixes et plafonnés à 3 par famille ex : 5 inscrits couronnais = 87 euros</i>	- Grand-Couronne - Petit-Couronne - cycle3 et + Métropole	Métropole
	29,00€	61,00€

Important : un abattement de 15 % est appliqué à partir du 2e élève d'une même famille sauf pour les disciplines marquées d'un * et les locations d'instruments. Les élèves résidents de la métropole Rouen Normandie inscrits en 3^e cycle, en cycle spécialisé et CPES bénéficient du tarif couronnais.

ÉVEIL - INITIATION (enfants nés en 2020, 2021 et 2022)		
	GC PC	Métropole
* Jardin musical (2022), éveil musique et danse (2021)	142,00€	326,00€
* Initiation Musique et/ou Danse (2020)	142,00€	326,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
47,33€	108,67€
47,33€	108,67€

PRATIQUES INSTRUMENTALES ET VOCALES			
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2019)		GC PC	Métropole
Instrument (+ disciplines liées au cursus)		294,00€	834,00€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)		492,00€	1 393,00€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)		228,00€	453,00€
* Ens. vocal ou instrumental seuls	1 ensemble	62,00€	124,00€
(chorale, orchestre, djembé, atelier MAA...)	2 ensembles	103,00€	217,00€
Cycle 3 / CS / CPES		GC PC + métropole	
Instrument (+ disciplines liées au cursus)		467,00€	
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)		780,00€	
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)		329,00€	
CPEES		GC PC + métropole	
Instrument (+ disciplines liées au cursus)		467,00€	

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
98,00€	278,00€
164,00€	464,33€
76,00€	151,00€
20,67€	41,33€
34,33€	72,33€
GC PC + Métropole	
155,67€	
260,00€	
109,67€	
GC PC	Métropole
155,67€	

COURS DE DANSE		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2019)		
	GC PC	Métropole
Danse classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou Hip Hop (+ disciplines liées au cursus)	228,00€	453,00€
Danse + 1 instrument	426,00€	1 012,00€
Cycle 3		
	GC PC + métropole	
Danse (+ disciplines liées au cursus)	305,00€	
Danse + 1 instrument	618,00€	

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
76,00€	151,00€
142,00€	337,33€
GC PC + Métropole	
101,67€	
206,00€	

COURSUS ADULTES		
Instrument		
	GC PC	Métropole
Instrument + pratique collective obligatoire (FM, culture, djembé, ensemble vocal ou instrumental)	318,00€	900,00€
2 instruments	531,00€	1 503,00€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	246,00€	448,00€
Danse		
	GC PC	
classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou hip hop		
1 cours	228,00€	453,00€
2 cours et +	305,00€	683,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
GC PC	Métropole
106,00€	300,00€
177,00€	501,00€
82,00€	149,33€
GC PC	Métropole
76,00€	151,00€
101,67€	227,67€

1 – Cartes de quotient Petit-Couronne / Contrats Loisirs Jeunes

La ville de Petit-Couronne applique un tarif préférentiel pour ses habitants en fonction de leur quotient familial : cela se traduit par la modulation du tarif selon des pourcentages.

Exemple de cotisation trimestrielle pour une activité (premier enfant) :

Petit-Couronne				
Quotient familial Caf	Abattement	Éveil initiation	Cycle 1-2	Cycle 3
moins de 450€	79,00%	9,94€	20,58€	32,69€
450,01 à 550€	68,00%	15,15€	31,36€	49,81€
550,01 à 620€	60,00%	18,93€	39,20€	62,27€
620,01 à 680€	52,00%	22,72€	47,04€	74,72€
680,01 à 780€	44,00%	26,51€	54,88€	87,17€
à partir de 781€	0%	47,33€	98,00€	155,67€

Contrat Loisirs Jeunes Petit-Couronne :

Le Contrat Loisirs Jeunes (CLJ) est un dispositif mis en place par la Ville et le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) afin de faciliter l'accès aux loisirs pour les jeunes Petit-Couronnais âgés de 6 à 19 ans révolus.

Une aide financière est accordée, sous conditions de ressources. En contrepartie de cette aide, les jeunes bénéficiaires s'engagent à effectuer dans l'année une action citoyenne (participation à une manifestation organisée par la Ville, activité intergénérationnelle à la résidence Les Couronniers, action de sensibilisation à l'environnement, etc.). Les inscriptions ont lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. Renseignements auprès de la Maison de la Solidarité au 02 32 11 64 70.

2 – Dispositif Loisirs Jeunes de Grand-Couronne

Dispositif Loisirs Jeunes à Grand-Couronne, pour les jeunes Grand-Couronnais âgés de 6 à 19 ans.

La Ville propose une aide financière pouvant aller jusqu'à 120 € dès lors que le quotient familial est inférieur à 750 euros au 1er janvier de l'année de l'inscription. Un dossier est à retirer en mairie auprès du pôle vies de la cité ou par demande email à l'adresse suivante : vie.associative@ville-grandcouronne.fr

En contrepartie, le jeune s'engage à être assidu dans son activité et à participer à une action citoyenne adaptée à son âge.

3 - L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)

L'APEC vient également en aide aux familles pour l'acquisition du matériel nécessaire à la pratique de la musique ou de la danse au sein du Conservatoire, mais aussi pour l'organisation de sorties culturelles des élèves ou le financement des déplacements de formation à l'extérieur. Les dates de retrait et de retour des dossiers de demande de bourses sont communiquées par voie d'affichage et par l'intermédiaire des professeurs. Ces dossiers sont à retourner généralement pour début décembre. Les aides sont attribuées sur dossier en fonction des critères de ressources. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, il faut obligatoirement fournir une preuve d'achat (facture acquittée, ticket de caisse...). Pensez à les conserver en début d'année.

4 - Le Pass'Jeunes 76 du Département de la Seine-Maritime

Le Pass Jeunes 76 est une aide financière proposée par le Département de la Seine-Maritime pour encourager et développer les pratiques sportives, culturelles et artistiques des jeunes de 6 à 15 ans, résidant en Seine-Maritime. Renseignements : <https://www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/pass-jeunes-76/>

La pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle simultanément est possible. Le montant de l'aide ne peut excéder 30 € pour la 1ère inscription choisie et 20 € pour la 2e soit une aide maximale de 50 € par an et par enfant pour une pratique sportive et artistique.

5 - Atouts Normandie

Dispositif de la **Région Normandie** pour les 15-25 ans. www.atouts.normandie.fr

6 - Pass' Culture

Dispositif de l'**Etat** pour les 15-18 ans. Voir conditions sur le site : <https://pass.culture.fr/>
50 euros à 17 ans, 150 euros à 18 ans

7 - Partenariat avec le CRR de Rouen

Pour les élèves suivant leur cursus dans les 2 établissements, il est prévu que la structure dans laquelle l'élève étudie sa discipline dominante est appelée "premier établissement" et que la 2e structure d'accueil applique à ces élèves une réduction forfaitaire de 50 % sur leurs frais de scolarité. Pour bénéficier de cette réduction, les étudiants concernés devront produire le justificatif de leur inscription auprès du 1er établissement.

Pour les élèves en classe à horaires aménagés et en TMD qui suivraient leur cursus dans les 2 établissements, il est convenu qu'ils devront s'acquitter des frais de dossier de chaque structure mais qu'ils bénéficieront de la gratuité des enseignements dans le 2e établissement.

8 - Elèves non inscrits à l'année (périodes plus courtes et ponctuelles, partenariat 106)

Cours d'instruments individuels "ponctuels" (formule valable une seule fois par personne)

Formule 1 : Bilan seul (1 heure).....30,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 40 minutes.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 40 minutes.....110,00 €

Cours d'instruments collectifs 2 à 4 personnes, tarif par personne

Formule 1 : Bilan seul (1 h 30).....20,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 1 heure.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 1 heure.....110,00 €

Cours de Formation Musicale sur 1 trimestre (après 2 séances gratuites) renouvelable jusqu'à 2 fois sur une seule année scolaire.....60,00 €

9 - Les locations d'instruments (tarifs au trimestre)

	GC/PC	Métropole
(A) guitare, clarinette en ut	22,00 €	53,00 €
(B) violon, alto	29,00 €	75,00 €
(C) cor, cornet, trompette, trombone	35,00 €	84,00 €
2) flûte traversière, clarinette, saxophone, contrebasse, tuba, luth	42,00 €	92,00 €
(E) hautbois, cor anglais, basson, xylophone, violoncelle	47,00 €	100,00 €
(F) flûte à bec	11,00 €	23,00 €